



## VISITE DE TRAVAIL DU CONTROLEUR GENERAL DES DOUANES NIGERIANES AU BENIN

### COMMUNIQUE CONJOINT

Le lundi 24 juillet 2023, une délégation des douanes nigérianes conduite par le Contrôleur Général des douanes nigérianes, Monsieur **Bashir Adewale ADENIYI**, a effectué une visite de travail au Bénin.

Sous l'autorité du Directeur Général, Monsieur Alain HINKATI, les douanes béninoises ont réservé un accueil chaleureux à leurs hôtes.

Après les honneurs militaires, les deux Directeurs Généraux ont eu un tête-à-tête au cours duquel ils ont rendu hommage au leadership de leurs Excellences, les Présidents Patrice TALON et Bola TINUBU, qui les ont inspirés et leur ont indiqué la voie à travers les multiples rencontres qu'ils ont eues en si peu de temps.

Les deux délégations ont rendu visite aux partenaires de la douane : Webb Fontaine et Benin Control. Des présentations exhaustives ont été faites sur les réformes suivies d'échanges fructueux à la satisfaction de toutes les parties.

La visite des installations douanières au port de Cotonou et la séance de travail avec le Directeur Général du Port Autonome ont constitué un moment clé de la visite. Le projet d'aménagement du port et le nouveau système d'information portuaire ont été présentés.

Les deux Directeurs Généraux ont co-présidé une rencontre avec les opérateurs économiques et les commissionnaires agréés en douane. Au cours de celle-ci leurs préoccupations ont été recensées et effectivement pris en compte au cours des réunions techniques entre les deux administrations douanières. Enfin le Ministre d'État, chargé de l'Économie et des Finances Monsieur Romuald WADAGNI a fait l'honneur à la délégation nigériane en présidant personnellement à la séance de synthèse. Il a transmis le message du Président de la République, son Excellence Monsieur Patrice TALON, traduisant la volonté des deux Chefs d'État d'engager un nouveau tournant marqué par une étroite collaboration dans tous les domaines. C'est dans ce cadre que s'inscrivent toutes les diligences envisagées par les administrations douanières respectives en vue de la fluidité des opérations de transit, la facilitation des échanges,

l'harmonisation des procédures, l'encouragement des échanges entre les opérateurs économique et la lutte contre la fraude douanière.

Les deux délégations s'engagent à ne ménager aucun effort pour mettre en œuvre les orientations fixées par les autorités des deux pays et les mesures d'amélioration retenues, à savoir :

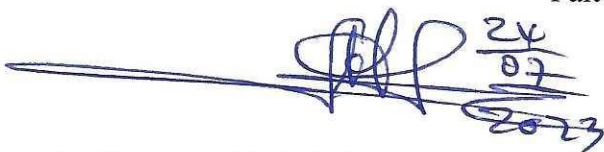
- la poursuite des efforts pour la promotion du schéma de libéralisation des échanges de la CEDEAO et la facilitation de la circulation des marchandises et des produits communautaires en particulier ;
- la facilitation réciproque de la délivrance de « laisser-passer » en vue d'un court séjour dans l'un des pays des moyens de transports immatriculés dans l'autre pays ;
- la levée des barrières et autres obstacles au commerce licite et l'implantation d'unités douanières lorsque le trafic le justifie ;
- le strict respect des règles relatives au transit ;
- l'harmonisation de la liste des produits prohibés par les deux pays ;
- l'intégration rapide du Nigéria au Système Interconnecté de Gestion des Marchandises en Transit (SIGMAT) qui regroupe déjà les Administrations des Douanes du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, de la Guinée, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Togo ;
- le renforcement de la lutte contre la criminalité transfrontalière par la coopération, le partage de renseignements et la mutualisation des moyens ;
- la tenue de réunions semestrielles pour discuter des questions d'intérêt commun ;
- la réactivation du comité conjoint de suivi des relations commerciales et de transit ;
- la relance des cadres de concertation des unités douanières frontalières avec la participation active du secteur privé;
- la promotion de bonnes relations avec les populations frontalières, du professionnalisme et du civisme fiscal ;
- la sécurisation de la chaîne logistique internationale.

Au terme de cette visite de travail, le Contrôleur Général des douanes du Nigéria, Monsieur Bashir Adewale Adeniyi, a adressé ses remerciements à son Homologue du Bénin, au Ministre d'Etat chargé de l'Economie et des Finances, Monsieur Romuald WADAGNI, au Gouvernement de son excellence le Président Patrice TALON, et au Peuple béninois, pour l'accueil chaleureux et la convivialité dont lui et sa délégation ont fait l'objet, au cours de leur séjour au Bénin.

Le Contrôleur Général a invité le Directeur Général des Douanes du Bénin, Monsieur Alain HINKATI à effectuer une visite officielle de travail au Nigeria pour assurer le suivi des conclusions.

Monsieur Alain HINKATI a accepté avec plaisir cette invitation, dont les dates seront convenues ultérieurement.

Fait à Cotonou, le 24 juillet 2023.



Le Directeur Général des Douanes du  
Bénin



Comptroller General of Nigeria Customs  
Service